

Mission 1 : le combat pour l'emploi local	M1
Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production	A2
Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	304

La Commission Permanente,

- VU** la communication de la Commission européenne relative à l'encadrement des aides d'Etat à la recherche, au développement et à l'innovation 2014/C 198/01 – JOUE 26/06/2014 C198/1 et notamment son article 2,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L4221-1 et suivants, L4252-1 et suivants,
- VU** le Code de l'éducation et notamment les articles L214-2 et L216-11,
- VU** le Code de la Recherche,
- VU** le règlement budgétaire et financier de la Région des Pays de la Loire approuvé par délibération du Conseil régional,
- VU** la délibération du Conseil régional du 2 juillet 2021 donnant délégation du Conseil régional à la Commission permanente,
- VU** la délibération du Conseil régional des 16 et 17 décembre 2020 approuvant la Stratégie régionale de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI) 2021-2027,
- VU** la délibération du Conseil régional des 16 et 17 décembre 2021 approuvant le Budget primitif 2022, et notamment son programme 304 « Programmes de recherche régionaux et interrégionaux »,
- VU** la délibération de la Commission permanente du Conseil régional du 23 novembre 2018 attribuant une subvention de 818 461 € au CHU de Nantes pour le projet POST-IHU, dans le cadre des « Investissements d'avenir »,
- VU** la délibération de la Commission permanente du Conseil régional du 23 novembre 2018 attribuant une subvention de 110 160 € à Nantes Université pour le projet OPT-BASIS, dans le cadre des « Paris scientifiques 2018 ».

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT la tenue de la commission Entreprises, développement international, numérique, croissance verte, tourisme, innovation et enseignement supérieur et recherche

Après en avoir délibéré, décide,

1. Appels à projets Recherche

1.1 Avenants aux conventions de projets impactés par la crise sanitaire

1.1.1 Avenant au projet POST-IHU (Investissements d'avenir)

D'APPROUVER

les termes de l'avenant relatif au projet POST-IHU porté par le CHU de Nantes (opération n°2018_12870) tel que présenté en annexe 1,

D'AUTORISER

la Présidente à signer l'avenant correspondant reporté en annexe n°1.

1.1.2 Avenant au projet OPT-BASIS (Paris scientifiques 2018)

D'APPROUVER

les termes de l'avenant relatif au projet OPT-BASIS porté par Nantes Université (opération n°2018_12101) tel que présenté en annexe 2,

D'AUTORISER

la Présidente à signer l'avenant correspondant reporté en annexe n°2.

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

REÇU le 22/11/22 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs